Poursuite de l'action foncière de "Terres du lac" [1]

A la suite du décès en 2020 du président-fondateur de Terres du Lac, Pierre VIGUIE, l'association a décidé de confier à Asters-CEN74 la poursuite de sa mission de protection foncière des paysages et des terres non urbanisées du bassin annécien. De par ses statuts, Asters-CEN74 garantit ainsi la protection à long terme de ce foncier et l'ancrage local indispensable à cette mission, en lien avec les acteurs du territoire.

Depuis sa création en 2008, Terres du lac a permis de préserver près de 7,4 hectares de terres essentiellement agricoles, sur les communes de Chevaline (0,3 ha), Doussard (0,5 ha), Lathuile (2,3 ha), Leschaux (1,8 ha), Saint-Eustache (0,4 ha) et Saint-Jorioz (2,1 ha). Ces terres sont mises en valeur par des agriculteurs locaux – 5 fermes au total – par l'intermédiaire de baux ruraux qui sécurisent l'activité agricole en place et participent à la préservation des paysages du lac d'Annecy.
Pour accompagner la poursuite de la mission de Terres du lac tout en offrant à ses anciens membres un cadre d'intervention, Asters-CEN74 a créé en son sein une commission dédiée, où les agriculteurs en place sont représentés.
Ce travail de « passation » entre Terres du lac et Asters-CEN74 n'aurait pu se faire sans la SAFER, qui a beaucoup œuvré aux côtés des deux structures et des agriculteurs pour assurer une transparence totale dans ce projet et garantir la pérennisation de l'activité agricole en place, gage indispensable du maintien des paysages du lac d'Annecy.

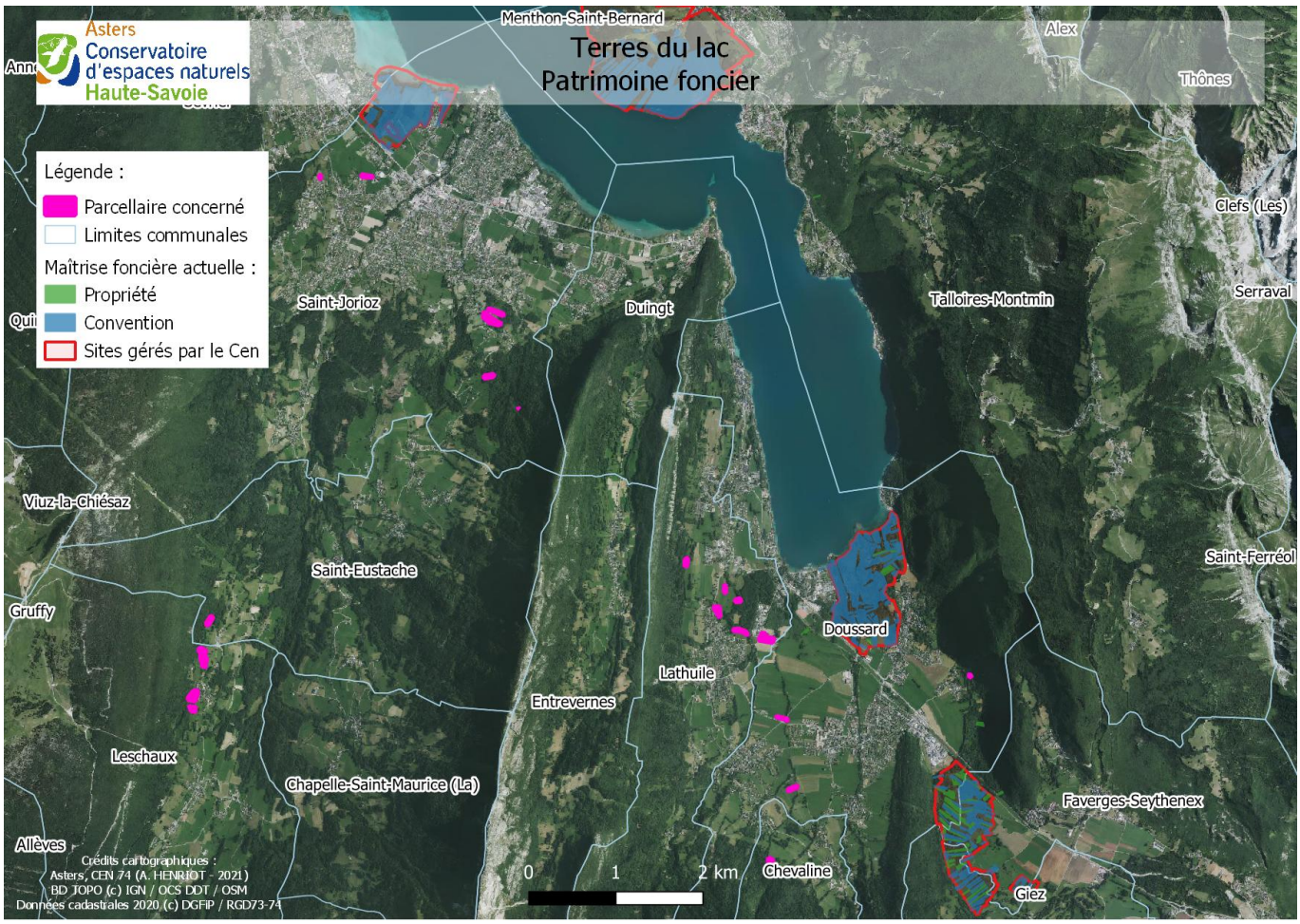

CEN Haute-Savoie

Rejoignez-nous !

60 Avenue de Novel
74000 Annecy
04 50 66 47 51
Envoyez un email

Infos complémentaires

- Marchés publics
- Espace presse
- Recrutement
- Contact
- Accueil
- Plan du site
- Mentions légales

URL source: http://www.cen-haute-savoie.org/actualite/poursuite-action-fonciere-terres-lac

Liens
[1] http://www.cen-haute-savoie.org/actualite/poursuite-action-fonciere-terres-lac